

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1920.

Présidence de M. HOUZÉ.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1919, n^{os} 7 et 8.

Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences, 1919, n^{os} 6-8.

L'Anthropologie, 1914, n^{os} 3 et 4. — Pitoutet, M., Fouilles d'un tumulus de l'âge du bronze aux environs de Salins (Jura) et réflexions sur la région d'origine de la métallurgie du bronze. — Nello Puccioni, Morphologie du maxillaire inférieur. — L. Testut, Dissection d'un imbécile.

L'Anthropologie, 1915. — Boule, M., La paléontologie humaine en Angleterre. — Breuil, H., Les peintures rupestres d'Espagne. Nouvelles roches peintes de la région d'Alpera (Albacete). — Breuil et Burkitt, Les peintures rupestres d'Espagne. Les abris peints du Monte Arabi, près Yecla (Murcie). — Breuil et Motos, Les peintures rupestres d'Espagne. Les roches à figures naturalistes de la région de Velez Blanco (Almaria). — Capitan, L., Breuil et Peyrasiy, Nouvelles grottes ornées de la vallée de la Beune. — Grandidier A. et G., Cérémonies malgaches. — Ten Kate, H., Mélanges anthropologiques. — Neuville, H., Sur deux nouveaux crânes de Gorilles de la Likonala-Mossaka. — Pallary, P., Recherches préhistoriques effectuées au Maroc. — Piroutet, M., Quelques réflexions sur la question ligurienne. — Poupon, A., Etude ethnographique des Baja de la circonscription du Mont Bimon. — de Zeltner, Notes sur quelques industries du Soudan français.

L'Anthropologie, 1916. — Bourlon, Nouvelles découvertes à Laugerie-Basse. Rabots, os utilisés, œuvres d'art. — Breuil, Les œuvres d'art de Laugerie-Basse. — Commont, V., Les terrains quaternaires des tranchées du nouveau canal du Nord. — Commont, Pernel et Terrade, les gisements moustériens des vallées de la Mèze et de la Verse jusqu'à Pont-Levéque. Le gisement moustérien ancien de Catigny. — Gautier, E.-F., Nouvelles stations de gravures rupestres nord-africaines. — Ten Kate, Mélanges anthropologiques : I. Polynésiens. II. Mélanésiens. — Landau, E., Le cerveau d'élite. — Neuville, H., Notes sur le Ouabé, poison de flèches de l'Afrique

orientale, et sur la tribu des Mitgen. — Reinach, S., Découvertes en Crète. — Reygasse, M., Etudes de paléontologie maghrébine. — Salomon, Les gisements paléolithiques du ravin d'Hermies à Marcoing. — Verneau, R., Résultats anthropologiques de la mission de M. de Gironcourt en Afrique occidentale : I. Les Touaregs ; II. Les Sonraï.

L'Anthropologie, n^{os} 5 et 6. — Flamand, G. B. M., Deux stations nouvelles de Pierres-Ecrites (gravures rupestres) découvertes dans le cercle de Djelfa, sud-algérois (Algérie). — de Zeltner, Etude anthropologique sur les Touaregs du Sud. — Testut, L., Dissection d'un imbécile.

L'Anthropologie, 1917. — Breuil, H., Glanes paléolithiques anciennes dans le bassin de Guadiana. — Breuil, H., Observations sur les terres noires de la lagune de Janda. — Grandidier, A. et G., De la religion des Malgaches. — Ken Kate, Mélanges anthropologiques, IV. Indiens de l'Amérique du Nord. — Martel, E. A., L'évolution de la grotte de Gargas et les terrasses de la Garonne. — Neophytus, La préhistoire en Syrie-Palestine. — Seuville, H., Anomalies des incisives observées sur un Gorille. — Noël, P., Outils préhistoriques recueillis dans le Sahara oriental. — Piroutet, La croyance au garou à la Côte d'Ivoire. — Rellini, Essai de classification des couteaux et des armes en silex taillé néo-énéolithiques applicable à la fois à l'Europe et à l'Amérique. — Verneau, R., Résultats anthropologiques de la mission de M. de Gironcourt en Afrique occidentale : II. Les Dendis et les Armas. III. Les Peul. IV. Les Baribas, les Pila-Pilas et les Fous. — Welsch, J., Les lignites du littoral et les forêts submergées de l'Ouest de la France.

L'Anthropologie, 1918-1919, n^{os} 1 et 2. — Breuil, H., Les peintures rupestres de la Péninsule Ibérique. — Kounaris, G., Sur quelques variations des os « des crânes grecs anciens ». — Prouteaux, Notes sur certains rites magico-religieux de la Haute Côte d'Ivoire. — Poupon, A., Etude ethnographique de la tribu Kouyou. — Pallary, P., Revue de préhistoire Maghrébine.

L'Anthropologie, n^o 3-4. — Neuville, H., De l'extinction du Mammouth. — Piroutet, M., Contribution à l'étude des Celtes. — Breuil, H., L'âge du bronze dans le bassin de Paris. — Constantin A., Contribution à l'étude des corrélations physiques et psychophysologiques de la circonférence céphalique. — Parsons, E. C., « Vitance ». — Poupon, A., Etude ethnographique de la tribu Kouyou. — Prouteaux, Une éclipse de lune chez les Dioulas de Bondoukou. — Prouteaux, Un enterrement chez les Kou'angos de Bouna.

Archives suisses d'Anthropologie générale, 1919, n^{os} 2, 3 et 4. —

Engelmann, Th., Ueber eine schweizerische medizinische Handschrift des XV Jahrhunderts (1429). — Hoffmann, Krayler, Die Etymologie im Dienste der Hausbauforschung. — Montandon Raoul et Gay, Louis, Découverte d'une nouvelle station néolithique à Veyrier-sous-Salève. — Naville, E., Une stèle funéraire du Musée de Bâle. — Pittard, E. et Reverdin, L., Fouilles nouvelles dans la station magdalénienne de Recourbie. — Preiswerk-Sarasin, Die chenesischen Orakelknochen in der Basler Sammlung für Völkerkunde. — Roux, J., La récolte des châtaignes à Bex. — Rütimeyer, L., Zur Geschichte der Topfbearbeitung in der Schweiz. — Sarasin, Paul, Versuch einer Erklärung der Trias in der Religionsgeschichte. — Schlaginhaufen, O., Die menschlichen Knochen aus der Höhle Freudenthal im Schaffhauser Jura. — Speiser, F., Kulturkomplexe in den Neuen Hebriden, Neu-Caledonien im den Santa-Cruz-Inseln.

Archives suisses d'Anthropologie générale, nos 5, 6. — Vayson, Fauille préhistorique de Solferino. — Piroutet, M., Contribution à l'étude des Celtes. — Huck, M., Contribution à l'étude anthropologique des populations des rives du Rhin. — Hirschfeld, L. et H., Essai d'application des méthodes sérologiques au problème des races. — Fucci, G., Notes sur l'Asie préhistorique. — Verneau, R., Le musée d'ethnographie du Trocadéro.

Revue anthropologique, 1919, nos 11 et 12. — R. Anth. conception de chose vivante et le problème de l'espèce. — C. de Merejkovsky, Origine de la pudeur. — C. Courmont, Rapport sommaire sur les recherches commencées dans les tranchées, abris, carrières des régions dévastées de la Picardie. — G. Papillault, Quelques mots sur la science allemande.

Mémoires du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique. — G. Gilson, Le Musée d'histoire naturelle moderne, sa mission, son organisation, ses droits, 1914. — M. Cossmann, Revision des scaphopodes, gastropodes et céphalopodes du Montien de Belgique, 1913. — A. Meunier, Les diotomacées. — Id., Les Péridiniens, 1919. — Id., Les Tintimides, 1919.

Het Kongelige norske videnskabers selskabs skrifter 1915, n. 1.

Het Kongelige norske videnskabers selskabs aarsberetning for 1915.

Th. Ischer, Die Chronologie des Neolithikums der Pfahlbauten der Schweiz, 1920.

Correspondance. — MM. les D^{rs} Huart de Loë et Nisot nous adressent leur démission.

M. le D^r G. Daniel fait don de l'ouvrage de M. Chervin sur l'anthropologie bolivienne.

Admission d'un nouveau membre. — M. Charles Lebrun est admis comme membre effectif de la Société.

Les échanges. — A propos de la réception des Mittheilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien, une discussion s'engage sur la ligne de conduite à tenir vis-à-vis des nations ennemies au point de vue des rapports scientifiques.

Sur proposition de M. Houzé, il est décidé que l'on s'inspirera de l'attitude de l'Académie à cet égard.

* * *

Analyse critique de l'ouvrage du lieutenant général Canon

COMMUNAUTÉ D'ORIGINE DES BELGES

par M. VANNÉRUS (suite)

Dans le chapitre VI de son ouvrage, *Domination romaine et invasion franque* (pp. 132-158), l'auteur commence par nous montrer la prospérité de nos régions, en pleine « paix romaine » jusqu'à l'année 180 de notre ère, relativement peu atteintes par les troubles qui ébranlèrent l'empire au siècle suivant.

Il nous décrit ensuite les invasions barbares, qui ne comportaient nullement, d'après lui, le remplacement de la population envahie par la foule des envahisseurs, mais où se constata le plus souvent l'assimilation progressive des vainqueurs par les vaincus; d'ailleurs ces envahisseurs n'arrivaient pas toujours en masses aussi formidables qu'on s'est plu à le dire: tout particulièrement, pour ce qui concerne les *Francs*, une très petite partie d'entre eux seulement a passé le Rhin.

Ces *Francs* n'ont nullement, comme on l'a dit « expulsé, décimé, anéanti nos anciennes populations du Nord de la Forêt Carbonnière ». Comment auraient-ils pu le faire, d'ailleurs, puisqu'ils ne pouvaient guère être plus de cinq mille, contingent des compagnons de Clovis en 486: en 428, à l'avènement de Clodion, il y en eut sans doute moins encore. L'apport est donc négligeable au point de vue de nos origines ethniques, si l'on considère la dimension des territoires envahis et la densité relative de leurs populations.

Les Francs Saliens entrés en Belgique étaient si peu nombreux qu'ils n'ont pu germaniser le nord de la Belgique et « ils ne peuvent, à quelque point de vue qu'on se place, être considérés comme étant les ancêtres de nos Flamands » ; les populations qu'ils ont trouvées dans le pays actuellement flamand étaient celtiques ou celtisées ; elles sont restées celtiques, et on ne peut, dans ces conditions, expliquer par la différence d'origine des Belges la différence de leurs idiomes.

Quant aux *Francs Ripuaires*, ils finirent par envahir le Luxembourg, les provinces de Liège et de Namur, pénétrant même jusque dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Ils ont germanisé le Grand-Duché de Luxembourg et, dans notre pays, quelques localités, encore toujours de langue allemande, des provinces de Luxembourg et de Liège ; mais pour « le restant de nos provinces wallonnes, les Ripuaires n'y ont guère laissé comme traces de leur passage que d'assez nombreuses sépultures, conséquence habituelle de toutes les guerres d'invasion ».

« Nos Wallons et nos Flamands », conclut M. Canon, « ne doivent donc leur nationalité qu'à nos ancêtres préhistoriques et celtiques. »

Mais alors, comment expliquer la naissance et le développement de la langue actuelle de nos provinces septentrionales ? Comment s'expliquer que les descendants des Nerviens et des Eburons du nord du pays parlent aujourd'hui un idiome différent de celui de leurs frères habitant au sud de la frontière linguistique ?

Il faut évidemment trouver une autre raison que la prétendue germanisation d'une partie de la Belgique, et c'est à cette recherche que M. Canon s'applique dans le chapitre VII de l'ouvrage : *La question des Langues* (pp. 159 à 192).

Voici quelle est sa thèse : « Si la partie méridionale de la Belgique avait, comme sa partie septentrionale, échappé à l'occupation romaine, tous les Belges seraient aujourd'hui des Flamands ; et, réciproquement, si la partie septentrionale de notre pays avait, comme sa partie méridionale, subi effectivement l'occupation romaine, tous les Belges seraient aujourd'hui des Wallons. Dans l'un comme dans l'autre cas, il n'aurait jamais été question de l'existence de deux races en Belgique. »

A l'appui de sa proposition, l'auteur invoque l'exemple de certaines populations ne parlant plus de nos jours la langue qui fut indubitablement celle de leurs ancêtres. Tout spécialement, l'exemple des Goths, des Longobards, des Burgondes, des Normands, qui n'ont pas su conserver leurs dialectes, quelque nombreuses que fussent leurs hordes d'invasion, semble convaincant à M. Canon :

alors que les langues de tous ces peuples ont été si peu stables, ont exercé si peu d'influence sur les peuples conquis, on voudrait que seuls les Saliens, si peu nombreux, que seuls les Francs de Belgique soient parvenus à substituer leur langue à celle usitée dans le nord du pays et qui avait résisté à cinq siècles de domination romaine ?

Il faut admettre que c'est uniquement par suite de l'évolution naturelle qu'ont subie toutes les langues ancestrales que nous en sommes arrivés graduellement aux dialectes du haut moyen âge d'abord, au flamand de nos jours ensuite. Cette langue flamande, tout en comprenant des expressions d'origine étrangère, tant latines que tudesques, est un idiome qui a son caractère propre ; son développement a suivi des voies qui lui étaient propres, conformes au caractère et au tempérament de la race celtique et qui diffèrent considérablement des voies qui ont dirigé le développement de la langue allemande.

Loin d'être la forme moderne de la langue franque, le flamand est probablement sorti tout entier de notre ancien cymrique. Celui-ci avait certainement quelque ressemblance avec les anciennes langues germaniques ; on peut, dès lors, admettre que le nord de la Belgique ait pu devenir flamand, sous la pression de l'étranger, et que son idiome soit donc une langue parfaitement autonome.

Tout ce chapitre de linguistique est la partie la moins bonne de l'ouvrage de M. Canon, et il ne faut pas être linguiste de profession pour saisir le caractère aventureux de ses déductions, qui constituent précisément un élément essentiel de son raisonnement.

Peu de lecteurs, certes, pourront partager les conclusions de ce chapitre : « S'il n'y avait pas eu de contact avec les Romains, tous les Belges parleraient, aujourd'hui comme il y a deux mille ans, la même langue ; cette langue unique aurait été le flamand et il n'aurait jamais été question de l'existence de deux races en Belgique... Tous nos Flamands sont, comme les Morins, devenus Flamands par l'évolution naturelle de l'idiome de leurs ancêtres. »

Le chapitre VIII, *Toponymie moderne* (pp. 193-205), est consacré à l'étude de certains suffixes *ingen*, *weiler*, *scheid*, *heim*, que l'on a invoqués, dit M. Canon, comme attestant l'origine tudesque de nombreuses localités. Or il est arrivé à la conclusion que les recherches à venir « démontreront triomphalement qu'à peu d'exceptions près notre toponymie moderne est parfaitement nationale, comme était nationale notre ancienne toponymie celtique ».

M. Canon est, ici, dans l'erreur la plus manifeste : les travaux toponymiques ne permettent nullement de souscrire à sa théorie d'une

toponymie exempte, à peu d'exceptions près, d'éléments germaniques.

C'est ainsi, pour ne s'en tenir qu'à ce seul exemple, que l'auteur se trompe absolument à propos du suffixe *ingen*, si fréquent dans le Limbourg méridional : alors qu'il est admis, incontestablement, que ce suffixe est tout ce qu'il y a de plus germanique, correspondant assez bien au gallo-romain *-acus*, M. Canon écrit : « Il semble certain que *ingen* et *ange* dérivent du celtique *ang*, *eng* ou *ing*. »

Enfin, dans le dernier chapitre, IX, *Conclusions* (pp. 206 à 217), M. Canon émet différentes considérations générales, qui témoignent certainement d'un patriotisme ardent et qui partent, assurément, d'une conception généreuse de la politique que l'on devrait suivre pour assûfer l'union intérieure, particulièrement sur la question des langues.

Pour entretenir cette union si nécessaire, M. Canon voudrait surtout que « Flamands et Wallons se témoignent fraternellement les uns aux autres quelque bonne volonté, éloignent de leur esprit cette fatale pensée qu'ils appartiennent à deux races ; disons-nous avec une conviction sincère qu'il n'y a chez nous ni Latins ni Germains et toutes nos difficultés linguistiques s'évanouiront.

» Si un peu de sang salien s'est mêlé au sang de nos Flamands, un peu de sang salien et ripuaire s'est également mêlé au sang de nos Liégeois, Luxembourgeois, Namurois et Hennuyers ; mais nous n'en sommes pas moins, tous, des Celto-Cymriques... Nos Celtes wallons et flamands se sont, dans le cours des siècles, détachés du grand rameau celtique ; ils se sont, de concert avec nos aborigènes, créé une individualité propre : ils ont fini par constituer la nation belge, qui n'est ni française, ni anglaise, ni germanique, ni latine, mais purement et exclusivement belge ».

On ne peut, évidemment, souscrire aux conclusions de M. Canon qu'en en atténuant le caractère par trop absolu.

En somme, sa thèse comporte deux propositions principales : la première, pour établir qu'à l'arrivée de César dans nos régions il n'y avait pas un Germain sur la rive gauche du Rhin ; la seconde, pour prouver que l'apport des invasions germaniques de la fin de l'empire n'a exercé qu'une influence minime sur les populations de notre pays, aussi bien au nord qu'au sud de la frontière linguistique actuelle ; tout particulièrement, les Francs étaient en nombre absolument insuffisant pour germaniser les régions actuellement flamandes.

La première question — y avait-il des Germains dans notre pays à l'arrivée de César ? — a déjà fait couler des flots d'encre. Il y a

vingt-cinq ans, après avoir, dans sa *Frontière linguistique en Belgique*, résumé de façon très claire tout le débat, Kurth a admis que toute la Belgique actuelle a été occupée par les Celtes, aussi bien la partie flamande que la Wallonie.

M. Canon a donc enfoncé une porte déjà ouverte. Cependant, il faut bien le dire, il serait peut-être utile, au point de vue du grand public, de revenir sur cette question, car l'emploi du mot *Germanis* par les auteurs s'occupant de la Belgique romaine peut induire en erreur des lecteurs non avertis. C'est ainsi, par exemple, pour ne citer qu'un ouvrage tout récent, que M. Franz Cumont signale à diverses reprises, dans son étude sur la romanisation de la Belgique, parue en 1914, le caractère double de la population qui habitait notre pays, « composée d'un mélange de Celtes et de Germanis ».

Evidemment, cet auteur entend par « Germanis » des populations originaires de la Germanie, les dernières venues d'outre-Rhin, suivant les Gaulois proprement dits et précédant les invasions du IV^e et du V^e siècle; mais il s'agit de Germanis déjà celtisés, et l'emploi du terme « Germanis », sans le moindre correctif, peut prêter à confusion. C'est le cas des deux citations inscrites par M. Canon en tête de son livre: « Au temps de César, les Belges ne sont pas, dans toute leur extension, des Germanis: leur allégation d'une origine germanique n'est que fable (Zeuss); à l'époque de César, il n'y avait pas un seul Allemand à l'ouest du Rhin. » (Herm. Müller.)

En tout cas, M. Canon aura toujours eu le mérite d'attirer l'attention sur un point: les éléments celtiques et préceltiques occupent dans l'ascendance de nos populations flamandes une place plus grande que ne se le sont imaginé nombre d'historiens et de linguistes. C'est ce que le D^r Houzé a constaté depuis longtemps, tout particulièrement lorsqu'il écrivait, en 1897, à propos de la population actuelle de Mendonck, qu'elle a eu peu à souffrir des invasions franques, et qu'« elle a pu maintenir, grâce à ses marais et à son isolement, des caractères qui la font remonter à l'époque prémétallique ».

Quant à la deuxième proposition de M. Canon: les Francs n'entrent que pour une part infime dans l'ascendance de nos populations, aussi bien wallonnes que flamandes, parce que leurs bandes ne comportaient que des effectifs très réduits, elle heurte les idées généralement reçues et il aurait certes fallu, pour nous convaincre, une argumentation plus solide que celle de l'auteur.

Sans parler des multiples cimetières francs fouillés de toutes parts, — que l'on ne peut certes faire tous remonter aux guerres d'invasion, comme le pense M. Canon, — les recherches de toponymie doivent

faire conclure à une colonisation germanique quelquefois très intense, aussi bien dans notre Wallonie que dans certaines régions limitrophes de la France : les recherches de M. Ch. Bruneau sur la *Limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne* en ont encore fourni, en 1913, une confirmation très nette ; elles ne faisaient, d'ailleurs, qu'ajouter un témoignage éloquent aux résultats acquis par la consciencieuse enquête de Kurth en 1897 : les Francs ont dû s'installer en nombre dans toute l'étendue de notre territoire actuel.

Malgré ces critiques, il convient de rendre hommage au travail considérable fourni par M. Canon, à sa documentation sérieuse, à la façon dont il l'a mise en œuvre, au souci d'impartialité qui ne cesse de l'animer dans l'étude et dans l'exposé d'un sujet touchant à l'une des questions les plus épineuses, les plus angoissantes de notre avenir national.

Son livre appelle bien des réserves, mais quelles que soient les corrections qu'une discussion approfondie nous amènera certainement à y apporter, il n'en restera pas moins un ouvrage intéressant. Comme tel, il attirera à nouveau, faut-il espérer, l'attention sur un chapitre de notre histoire dont la révision s'impose, à la lumière de toutes les découvertes anthropologiques, archéologiques et toponymiques de ces vingt-cinq dernières années.

DISCUSSION

M. Houzé. — Le livre du lieutenant-général Canon, si bien analysé et discuté par notre collègue Vannérus, fait reparaître la question celtique qui a été traitée avec ampleur, il y a soixante ans, à la Société d'Anthropologie de Paris ; à ces discussions mémorables, provoquées par notre illustre compatriote d'Omalius d'Halloy, avaient pris part des savants tels que l'historien Henri Martin, Bertrand l'archéologue et Paul Broca, le rénovateur de l'anthropologie. C'est ce dernier qui montra que la divergence dépendait des acceptions différentes amenant des confusions continues ; il y a, disait-il, les *Celtes de l'histoire*, les *Celtes de la linguistique* et les *Celtes de l'archéologie* et il y a aussi les *Celtes de la craniologie*.

Après plus d'un demi-siècle, pendant lequel de nombreuses études ont apporté la clarté, voici le résumé de la question : les populations actuelles de la Gaule, donc du Belgium qui en faisait partie, descendent des populations préhistoriques déjà fort mélangées aux temps néolithiques ; dès le VII^e siècle avant notre ère, les Celtes, premier ban du type dolicho-céphale de Hallstatt, fondirent sur la Gaule qu'ils vainquirent grâce à leurs armes de fer, technique nouvelle ; ils furent absorbés par les vaincus plus nombreux et plus civilisés. Quant à la Gaule Belgique, elle commença dans l'est à subir des incursions germaniques, à l'époque de César ;

c'étaient alors les Sicambres; vers 290, ce furent les francs Saliens, puis les grandes invasions.

Il n'y a que le Limbourg qui ait été germanisé au point de vue ethnique, le reste du pays a peu changé, et ce qui le prouve, c'est la proportion du type brun dans les Flandres; elle est supérieure de beaucoup à celle que l'on retrouve dans le nord de l'Allemagne et la péninsule scandinave.

M. VERVAECK. — Il n'est personne d'entre nous qui n'accorde volontiers son adhésion aux tendances et au but élevé du beau livre écrit par le général Canon pour établir le communauté d'origine des populations belges; notre collègue Vannérus vient de nous en donner une analyse fouillée, mettant parfaitement en relief les qualités et la riche documentation de cette œuvre; ainsi qu'il nous l'a dit, elle n'échappe pas à certaines réserves et critiques dont l'intéressante discussion de la dernière séance a bien précisé la portée.

Je viens à mon tour formuler quelques objections aux conclusions de l'ouvrage du général Canon, objections basées sur les constatations anthropologiques faites chez des sujets originaires des diverses régions de la Belgique.

Quelque désir que j'en aie et quelque satisfaction que je pourrais en éprouver au point de vue patriotique, il m'est impossible de souscrire à la thèse dominante de l'auteur: l'unité ethnique, ou tout au moins anthropologique, de nos populations flamandes et wallonnes. Le fut-elle d'ailleurs à ses origines préhistoriques que les infiltrations successives de races nettement divergentes et exerçant leur action avec une puissance très inégale suivant les régions, ont dû altérer fort différemment les caractères ethniques de nos populations.

Champ de bataille de l'Europe, la Belgique a vu à tous les âges se fixer chez elle des représentants de ses envahisseurs et y créer des croisements en sens divers; ils ont eu pour résultat de modifier plus ou moins profondément son individualité anthropologique; les dominations étrangères que nous avons subies, en résistant victorieusement à leurs tentatives d'absorption ethnique, nous ont laissé des vestiges biologiques qu'il est curieux de rechercher en analysant flamands, wallons et bruxellois, et que l'on peut retrouver aisément dans tous les domaines de l'activité vitale, tant physique qu'intellectuelle.

Ces altérations de nos souches primitives existent dans toutes nos provinces et leur complication est telle qu'on ne peut plus guère aujourd'hui constituer de séries ethniques homogènes en une région quelconque du pays; certaines familles toutefois, pour des raisons qui nous échappent, conservent parfois encore des types caractéristiques rappelant, nous aimons à le croire, les formes craniennes et morphologiques de nos populations préhistoriques. Hélas, l'évolution nivelle tout caractère transcendant et les croisements qui se sont multipliés depuis un demi-siècle en Belgique, à la faveur des facilités de communication nationale et internationale réduisent progressivement les différenciations ethniques et anthropologiques de nos compatriotes.

L'étude des conséquences multiples dans tous les domaines de ces croisements de nos populations wallonnes et flamandes serait des plus intéressante à entreprendre et jetterait une vive lumière sur la grave question, devenue si inquiétante aujourd'hui, des nationalités ; je la signale aux anthropologues, car, à en juger par quelques études fragmentaires du problème, il est des plus attachant et fécond en conséquences au point de vue social, surtout dans un petit pays comme le nôtre.

Nous le savons aujourd'hui par les recherches expérimentales de botanique et de zoologie, l'hérédité de transmission biologique, tant normale que pathologique, ne peut se ramener à une sorte de dichotomie des caractères ; à côté de celles obéissant rigoureusement aux lois de Grégor Mendel, il est toute une série de combinaisons héréditaires divergentes, susceptibles d'être réalisées par la latence ou la déviation des qualités parentales ; je me borne à insister sur un seul point, l'inégalité habituelle de puissance des deux éléments entrant dans les combinaisons mixtes des caractères envisagés ; or, nous le savons, chez l'homme tout au moins, les caractères purs sont l'exception, les formes intermédiaires la masse.

Mais je m'écarte du sujet en discussion et j'y reviens pour conclure que de sérieuses divergences anthropologiques séparent encore nos populations flamande, wallonne et brabançonne. On ne peut cependant tirer argument de ce fait pour justifier des revendications linguistiques et une séparation, fut-elle purement administrative. Ces divergences ne s'opposent nullement et loin de se contredire et de se combattre, elles arrivent à se compléter heureusement et à créer un tout harmonieux qui représente notre nationalité belge.

La France ne connaît-elle donc point des variations ethniques autrement marquées et redoutables, variations que viennent accentuer des oppositions tout aussi graves dans les domaines politiques, religieux et économique ; son unité s'en trouve-t-elle atteinte ? Je pourrais en parcourant d'autres pays d'Europe et d'Amérique généraliser, peut-on dire, cette démonstration ; l'idée de patrie n'est pas contemporaine de l'origine ethnique ; elle s'est développée progressivement ; elle est faite de nos joies, de nos épreuves et de nos souffrances communes, de nos aspirations, de nos tendances économiques, de notre évolution sociale, ce terme pris dans un sens large ; l'idée de patrie est étroitement liée à notre vie intime et intellectuelle et elle s'est développée fortement depuis un siècle — la guerre ne l'a-t-elle pas prouvé — malgré les efforts, ou peut-être à cause d'eux, de quelques idéalistes vivant en marge de ce patrimoine commun de luttes, de triomphes et de revers.

L'unité de notre pays ne peut donc se trouver compromise par la démonstration de la persistance de différenciations anthropologiques plus ou moins importantes parmi nos populations flamande et wallonne ; je vais plus loin ; si cet argument avait quelque valeur, il se retournerait contre la thèse de ses partisans, car on peut affirmer que dans le sein même de nos deux grands groupements linguistiques s'observent des positions d'ordre anthropologique, morphologique et même intellectuel

aussi radicales et évidentes qu'entre la Wallonie, d'une part, et le peuple flamand, d'autre part; l'étude comparative de nos provinces est très instructive à cet égard.

Afin d'éviter toute fausse interprétation des déductions de mes recherches, j'ai tenu dans ce préambule, un peu long peut-être, à préciser nettement la portée de la démonstration que je vais tenter de vous faire; il persiste, à mon sens, aujourd'hui des caractères bien tranchés entre les populations flamande, wallonne et bruxelloise.

Voyons la taille tout d'abord.

La taille normale en Belgique

(Miliciens et volontaires de 1902 à 1906)

45,771 de 20 ans et plus — Taille 1 m 55 et plus

Provinces	Moyenne des tailles (en mètre)	POURCENTAGE DES TAILLES		
		Petites (en dessous 1 ^m 60)	Moyennes (1 ^m 60 à 1 ^m 70)	Grandes au-dessus de 1 ^m 70
Limbourg	1.6717	9. 7,11	9. 58,34	1. 34,55
Anvers.	1.6635	6. 12,28	8. 61,20	2. 26,52
Namur.	1.6620	8. 11,66	5. 62,01	3. 26,33
Luxembourg, . . .	1.6588	7. 12,03	2. 62,68	4. 25,29
Liège	1.6582	1. 14,47	7. 61,24	7. 24,29
Brabant	1.6577	3. 13,63	1. 62,74	9. 23,63
Flandre occidentale.	1.6567	5. 12,67	4. 62,15	5. 25,18
Flandre orientale .	1.6566	4. 12,99	3. 62,62	6. 24,39
Hainaut	1.6546	2. 14,45	6. 61,58	8. 23,97
Royaume	1.6582	13,06	61,88	25,06
Pays Flamand . . .	1.6621*	11,26	61,08	27,66
Wallonie	1.6584	13,15	61,88	24,97
Brabant	1.6577	13,63	62,74	23,62

N. B. — Pour l'ensemble des recrues en y comprenant les hommes en dessous de 20 ans, ces proportions sont : Pays Flamand 1 m. 6599 — Wallonie 1 m. 6567 — Brabant 1 m. 6577 (69,813 mensurations.)

La taille chez les délinquants belges

(Détenus correctionnels : 18,646)

I. — SÉRIATION DES TAILLES

Provinces	Sujets	Petites	Moyennes	Grandes
Flandres	2.796	10.23 0/0	54.30 0/0	35.47 0/0
Anvers.	1.334	9.73	54.23	36.04
Limbourg.	214	8.—	53.—	39.—
Hainaut	3.368	11.40	56.14	32.46
Brabant	10.934	10.45	54.93	34.62

II. — MOYENNE DES TAILLES A LA FIN DE LA CROISSANCE

Provinces	En mètres	Accroissement moyen de la taille entre 20 et 25 ans (en millimètres)
Limbourg.	1.6770	1.8
Anvers	1.6734	2.2
Flandres	1.6726	3.7
Brabant	1.6722	4.4
Hainaut	1.6694	10.5
—	—	—
Tout le pays	1.6735	5.7

Conclusions. — Chez les soldats et chez les délinquants, il existe, entre les sujets flamands, wallons et bruxellois des variations sensibles dans la moyenne générale des tailles et dans la répartition des trois grands groupes de taille.

En outre, l'accroissement tardif du squelette, c'est-à-dire l'allongement de la taille entre 19 et 35 ans, varie considérablement dans nos diverses provinces; l'écart maximum se constate entre le Limbourg et le Hainaut, c'est-à-dire pour les sujets originaires des deux provinces qui se trouvent aus sommet et au bas de l'échelle décroissante des tailles moyennes.

2. Des divergences au moins aussi importantes existent à la fois pour la taille moyenne et pour la répartition des trois grands groupes de taille, entre les sujets des quatre provinces qui constituent le pays flamand; ces

divergences sont en général plus marquées que celles que l'on relève entre l'ensemble de la région flamande et la Wallonie. Il en est de même pour les écarts qui se constatent entre les moyennes anthropométriques ces sujets appartenant aux quatre provinces du pays wallon.

Envisageons ensuite le tempérament; pour la netteté de la démonstration, nous avons attribué arbitrairement ici dans les formes mixtes, par exemple le tempérament sanguin-nerveux, une valeur de 1/2 à chacun de leurs élément composants. Nos recherches ont porté sur 826 sujets.

Tempérament
825 détenus de 20 à 50 ans

	S	N	L	B
Flamands (529)	28.4	40.4	28.0	3.2
Wallons (177)	21.0	54.5	20.0	4.5
Mixtes (82)	21.9	55.5	17.6	5.0
Bruxellois * (37)	21.6	51.5	24.2	2.7

(*) Le nombre de détenus bruxellois observés est trop faible ici pour en déduire des résultats que l'on puisse considérer comme certains.

Conclusion. — De notables divergences sont mises en évidence par le pourcentage des tempéraments dans les races wallonne et flamande, et chez les sujets issus d'unions mixtes ou de familles bruxelloises.

* * *

Un troisième élément a été envisagé dans mes recherches; celui de la robusticité constitutionnelle, celle-ci étant envisagée d'après les seules conclusions de l'examen médical. Cette série de 825 détenus ne comprend que fort peu d'individus malades.

Robusticité constitutionnelle

	Bonne	Moyenne	Faible
Flamands	63.9	12.5	23.6
Wallons	52.5	23.2	24.3
Mixtes	50.0	17.0	33.0
Bruxelles	48.7	8.1	43.2

Conclusion. — La proportion des constitutions bonnes (celles-ci comprenant les robustes) moyennes et faibles varie considérablement dans les divers groupes ethniques envisagés.

* *

Un dernier élément d'appréciation, des plus intéressant au point de vue ethnique, nous est fourni par l'indice céphalique. J'extraits d'une étude complète de ce caractère anthropologique chez les délinquants belges les chiffres ci-dessous, qui confirment nettement ma thèse.

Le matériel d'étude sur lequel ils se basent comprend 1,605 détenus belges, dont la première série se compose exclusivement de jeunes sujets au nombre de 165, série destinée à préciser l'influence de l'âge sur l'indice céphalique; bornons-nous à en déduire pour le moment qu'à partir de la dix-neuvième année, les variations deviennent négligeables; déjà à dix-huit ans, la proportion obtenue par l'indice se rapproche sensiblement de la moyenne générale.

* *

Les 1,440 détenus compris dans la deuxième série se divisent comme suit : Flamands, 737; Wallons, 307; Bruxellois, 182; Mixtes, 214. Ceux-ci se rangent en six combinaisons ethniques des parents : Flamands-Wallons, 73; Bruxellois-Wallons, 29; Bruxellois-Flamands, 112. Pour chacune d'elles nous avons distingué les origines paternelle et maternelle.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons groupé, suivant la classification de Broca, les détenus de chaque race; dans un second tableau, la subdivision des sujets d'origine mixte permet de dégager d'intéressantes comparaisons avec les chiffres du tableau précédent.

L'Indice céphalique en Belgique

1,440 délinquants

RÉPARTITION d'après la classification de Broca	Wallons		Bruxellois		Flamands		Mixtes ^o	
	Cas	%	Cas	%	Cas	%	Cas	%
Dolichocéphales (moins de 75) .	11	3.58	7	3.85	45	6.11	10	4.67
Sous-dolichocéphales (75 ⁰¹ /77 ⁷⁷) .	38	12.38	43	23.63	162	21.98	33	15.42
Mésaticéphales (77 ⁷⁸ /80 ⁰⁰) . .	79	25.73	47	25.82	197	26.73	54	25.23
Sous-brachycéphales (80 ⁰¹ /83 ³³) .	94	30.62	64	35.16	213	28.90	79	36.92
Brachycéphales (plus de 83 ³³) .	85	27.69	21	11.54	120	16.28	38	17.76
Totaux. . .	307		182		737		214	

(1) L'influence de la taille des sujets peut en pratique être négligée dans une étude de ce genre; il résulte de ma statistique sériée, à ce point de vue, que si les diamètres antéro-postérieur et transverse s'accroissent proportionnellement à la stature, le second un peu moins vite que le premier, les fluctuations de l'indice qu'elles entraînent sont peu importantes.

° Répartition des 214 formes mixtes

RÉPARTITION d'après la classification de Broca	Wallons-Flamands				Wallons-Bruxel'ois				Flamands-Bruxellois			
	Père Wallon et mère Flamande	Père Flamand et mère Wallone	Total du groupe	%	Père Wallon et mère Bruxelloise	Père Bruxellois et mère Wallone	Total du groupe	%	Père Flamand et mère Bruxelloise	Père Bruxellois et mère Flamande	Total du groupe	%
Dolichocéphales (moins de 75).	3	1	4	5.48	—	1	1	3.44	3	4	7	6.26
Sous-dolichocéphales (75 ⁰¹ /77 ⁷⁷).	6	6	12	16.44	1	2	3	10.32	5	13	18	16.07
Mésaticéphales (77 ⁷⁸ /80 ⁰⁰).	8	7	15	20.55	2	5	7	24.15	16	15	31	27.68
Sous-brachycéphales (80 ⁰¹ /83 ³³).	14	12	26	35.61	6	5	11	37.94	19	22	41	36.60
Brachycéphales (plus de 83 ³³).	11	5	16	21.92	3	4	7	24.15	8	7	15	13.39
Total. . .	42	31	73		12	17	29		51	61	112	

Conclusion. — La proportion de Dolichocéphales est la plus importante chez les flamands; elle diffère peu des wallons aux bruxellois.

La proportion de sous-dolichocéphales est très élevée chez les Bruxellois et les Flamands.

La proportion de mésaticéphales varie très peu dans les trois groupes.

La proportion des sous-brachycéphales l'emporte chez les Bruxellois et les Mixtes; elle diffère relativement peu entre Wallons et Flamands.

La proportion de brachycéphales est considérable chez les Wallons (plus du quart); elle est la moindre chez les Bruxellois, intermédiaire pour les Flamands.

* * *

Il n'est donc pas douteux qu'au point de vue de l'indice céphalique, il existe d'importantes différences entre les populations flamande et wallonne. Ces différences s'accroîtraient en analysant les variations qui s'observent dans les divers diamètres et dans la circonférence horizontale maxima du crâne. Mais cette étude nous entraînerait trop loin; j'aurai l'occasion d'y revenir ultérieurement, dans une communication sur l'indice céphalique chez les détenus belges.

En résumé, au point de vue anthropologique et en tenant compte des caractères actuels des populations des diverses régions de notre pays, il n'est pas contestable qu'il existe encore aujourd'hui des différenciations relativement importantes entre les habitants des provinces flamandes et ceux des provinces wallonnes. Les croisements entre eux et les infiltrations étrangères ont pu en atténuer le degré, mais leur constitution anthropologique différente persiste à toute évidence; dans quelle mesure

correspond-elle à celle des populations primitives de notre sol, c'est là une question qu'il ne m'appartient pas de résoudre.

M. HOUZÉ. — M. Vervaeck a cité un groupe de délinquants jeunes et nous a dit qu'après dix-neuf ans, l'indice céphalique paraît fixé; les enquêtes faites sur des étudiants à Cambridge et à Manchester ont montré qu'il y a accroissement en longueur, en largeur ou en hauteur jusqu'à vingt-cinq ans et plus, ce qui ne peut être dû qu'à l'activité mentale provoquant un développement cranio-cérébral.

M. BORGERHOFF. — Notre collègue, M. le D^r Vervaeck, vient d'opposer les habitants de la province de Limbourg à ceux de la province de Hainaut. Même en dehors de toute considération de race, les conditions de milieu, dans lesquelles les uns et les autres vivent depuis si longtemps, suffisent à expliquer les différences qui les distinguent. Les premiers mènent, depuis les temps les plus éloignés, une vie essentiellement agricole, au grand air; le plus grand nombre des autres passent, depuis des siècles, leur existence dans les mines, les verreries, les laminoirs, les usines. Fatalement les facteurs mésologiques devaient donc profondément modifier ces derniers, tandis que les premiers ne pouvaient subir une transformation semblable.

M. G. DANIEL. — Les chiffres donnés par M. le D^r Vervaeck sont des plus intéressants. Je regrette que le poids ne soit pas donné en même temps que la taille des sujets. La taille seule ne donne pas une notion suffisante au point de vue de la robustesse de l'individu. En effet, nous voyons très souvent dans les écoles actuellement, à cause du régime de guerre, la taille des enfants s'accroître dans des proportions normales, tandis que le poids n'augmente pas autant, reste stationnaire ou même diminue. Ce sont précisément ces enfants-là les plus faibles et les plus misérables.

Rapport du Secrétaire général.

MESSIEURS,

Depuis que la tourmente délibérément déchaînée sur notre pays par une nation perfide et criminelle a passé, n'épargnant rien, pas même nos collections scientifiques, nos laboratoires, nos bibliothèques, c'est la première fois que votre secrétaire vous présente un rapport sur l'activité de notre Société.

Nous voilà donc une fois encore réunis pour établir le bilan de nos travaux, pour vous faire part de nos espérances d'avenir.

Mais avant tout, nous avons un devoir pénible à remplir. Dix-sept de nos membres ont payé leur tribu à la mort : MM. Bergé, Francotte, Rommelaere, Delsaux, Victor Dubois, Huart, Gilbert, Popelin, Sam Wiener, Cogels, la baronne Goethals, Aubry, Mourlon, et notre conservateur Louis De Pauw, assidu, d'une maîtrise incomparable dans la reconstitution des animaux fossiles. Mais nous devons une mention spéciale à Jean De Mot qui donna sa vie pour le pays et qui succomba à Passchendaele à la veille de la victoire ; au commandant Guffens, qui tomba au début de la guerre, et à Emile Waxweiler qui, on peut le dire, combattit et avec quelle ardeur et quel talent dans les rangs de l'armée civile. Hélas ! la mort met fin à son œuvre admirable et le pays tout entier perd en lui un homme sur qui on avait fondé légitimement les plus grands espoirs pour le travail ardu de la reconstitution. Nous adressons un souvenir ému à ces hommes qui, dès la déclaration de guerre n'ont plus eu qu'une pensée : défendre et venger notre drapeau contre un ennemi parjure et cruel.

L'attitude des hommes de science allemands, de ces hommes qui faisaient fi de toute justice, de tout contrôle, fut telle qu'il ne nous était plus possible de continuer nos rapports avec eux. L'impudence, le mensonge, l'affirmation par ordre qui caractérisent le fameux manifeste des 93 reflétaient une telle mentalité qu'il nous était désormais impossible de voir leurs noms figurer encore parmi nos membres correspondants et nous les avons rayés.

La victoire, hélas ! ne nous donna pas le calme et la tranquillité indispensables à la vie scientifique. Les premiers mois furent pénibles ; des difficultés de tout genre rendaient la reprise de nos travaux extrêmement ardue. Nous sortions de l'orage presque exsangues, les ruines s'étaient accumulées, les conflits sociaux surgissaient de tous côtés, la vie normale ne se rétablissait que peu à peu.

Et c'est ainsi que nous ne pûmes nous réunir pour la première fois qu'en mars 1919, et pour affirmer notre vitalité, pour montrer que nous avions résisté, il fut décidé de tenir une séance publique. Celle-ci eut lieu le 28 avril 1919 et notre président, le D^r Houzé, prit comme sujet l' « Allemand à travers les Ages ». Ce fut un grand succès. A partir de ce moment, nous reprîmes régulièrement nos travaux. M. Houzé, dans une communication d'un caractère plus spécial, qui eut été difficilement comprise par le grand public, revint sur le sujet qu'il avait traité et nous parla de la persistance des caractères primitifs chez les Germains. Le titre seul indique quelles furent les conclusions de l'auteur et, à la lumière des événements qui ensanglantèrent le monde entier pendant ces quatre années, nous avons vu combien peu le Germain avait changé. Dans le même ordre d'idées, M. Vannérus nous donna un compte rendu critique des plus intéressants de l'ouvrage du D^r Schwerz sur les races qui peuplent la Suisse.

Grâce à l'activité de notre dévoué vice-président, le D^r Vervaeck, ce fut surtout l'anthropologie criminelle qui retint notre attention. Lui-même nous fit une communication intéressante sur la taille des délinquants d'habitude qui en Belgique montre des différences très sensibles comparée à celle des recrues. Dans son autre communication, introduction à un travail plus important, il nous parla des anomalies de la grande envergure dont il sera intéressant de rechercher la signification. Le D^r Galet, contrôlant les observations de Frigerio sur l'angle auriculo-temporal, conclut en n'acceptant que sous les plus expresses réserves, les conclusions de l'auteur italien au sujet de son importance en anthropologie criminelle. Enfin votre secrétaire a recherché si la syphilis pouvait intervenir comme facteur de la criminalité en tant qu'agent de dégénérescence et d'anomalie et quels sont les stigmates qui peuvent permettre d'en affirmer l'existence.

M. Chalon nous a remis une note sur des sujets de folklore. Enfin les fouilles de Boitsfort ont donné l'occasion à MM. de Loë et Rahir de nous communiquer les résultats de ces travaux intéressants sur la préhistoire de notre pays.

Mais si nous avons lieu d'être satisfaits de notre activité scientifique, nous pouvons regretter, me semble-t-il, que tous nos travaux soient à peu près dirigés dans le même sens. Nous n'avons aucune communication relative à la linguistique, à l'histoire des religions, à l'ethnographie et à l'ethnologie, etc. Et nous serions heureux de voir ceux de nos membres qui s'occupent de ces spécialités nous communiquer les résultats de leurs études.

Dans un autre ordre d'idées, nous voudrions que chacun de nous s'efforçât dans la mesure du possible, par une propagande personnelle, de nous amener de nouvelles recrues. L'anthropologie est assez vaste que pour intéresser tous ceux que l'histoire de l'homme ne laisse pas indifférents. Malheureusement, le nombre de nos membres diminue sans cesse et les nouvelles admissions, au nombre de treize, n'atteignent pas le chiffre de nos pertes. Il est vrai que l'anthropologie n'est pas une science « utilitaire », mais il doit cependant exister encore assez d'esprits désintéressés pour encourager et par leur présence et par leurs travaux la science pure.

Nous avons le plaisir d'enregistrer la fondation, sur la proposition de notre président et sous les auspices de notre Société, d'une Ecole d'Anthropologie à Bruxelles. C'est la seconde école créée en Belgique et nous voyons avec plaisir un tel mouvement se dessiner dans l'intérêt d'une science trop négligée jusqu'ici, et nous souhaitons le plus bel avenir à nos deux nouvelles Ecoles. Nous tenons également à remercier l'Université pour le concours qu'elle a donné à cet enseignement libre.

Les circonstances difficiles que nous traversons ont rendu plus nécessaire que jamais l'union et la coordination de tous les efforts. En Belgique, il a été créé une Fédération des Sociétés scientifiques à la constitution de laquelle la Société d'Anthropologie a collaboré, et nous espérons que cette Fédération pourra rendre tous les services que l'on attend d'elle.

D'autre part, on nous a demandé de collaborer à l'Institut national belge de recherches, ce que nous avons accepté en désignant des délégués chargés de nous représenter.

Enfin l'Ecole d'Anthropologie de Paris a décidé l'étude de la fondation d'un Institut central d'Anthropologie, et nous étudierons avec nos collègues de France et de l'étranger les statuts qui fixeront le but et les directives d'une telle institution.

Ces créations nouvelles, ces efforts montrent que la guerre n'a pas abattu les courages, au contraire : les difficultés sont grandes ; nous n'avons pu jusqu'ici diffuser nos travaux, publier nos bulletins à cause du prix extraordinairement élevé des impressions. Nous espérons cependant pouvoir le faire très prochainement en partie grâce à l'aide précieuse de ceux de nos membres qui ont bien voulu répondre à notre appel et accepter le paiement de cotisations pour les années de guerre. Nous les en remercions bien vivement. Mais nous espérons aussi rester moins ignorés des pouvoirs publics. Nous sommes reconnaissants au Gouvernement et à la Province de l'aide précieuse qu'ils nous apportent par l'octroi de subsides. Mais actuellement, il faut bien le dire, cette aide est infime en présence des

sacrifices que nous avons à faire et de ceux que nous devrions pouvoir faire pour prendre un essor nouveau.

Les sciences sont en général peu aidées dans notre pays : c'est le seul budget — je crois — qui, en dehors de l'augmentation des traitements des fonctionnaires, n'ait pas été majoré. Et cependant les sciences constituent un élément puissant, extrêmement important du développement d'un pays, dont la richesse ne vaut pas seulement par la fortune matérielle, mais également par sa valeur intellectuelle. Les sciences et les arts donnent à un pays le lustre et la considération dont ils ont besoin pour tenir dignement la place qu'un pays comme le nôtre a le droit d'occuper dans le monde.

Rapport au trésorier.

Le trésorier fait rapport sur la situation financière qui est bonne. Les comptes se clôturent par un boni de 5,600 francs. Cependant il ne faut pas oublier que, vu l'augmentation excessive de tous les frais d'impression, cette somme sera insuffisante pour couvrir les frais de publication de notre Bulletin.

Renouvellement du bureau.

Sont nommés pour l'exercice 1920 :

Président : D^r E. Vervaeck.

Vice-présidents : MM. Halot, baron de Loë.

Secrétaire général : D^r L. Dekeyser.

Secrétaire adjoint : D^r Laitat.

Trésorier : M. Tollebeek.

Bibliothécaire : M. Vannérus.

Conservateur : D^r Tiberghien.
